

# Université Concordia

## États financiers au 30 avril 2015

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Situation financière	4
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 34



# Raymond Chabot Grant Thornton

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de  
Université Concordia

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691  
Télécopieur : 514 878-2127  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Université Concordia, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2015 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Université Concordia au 30 avril 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal

Le 16 septembre 2015

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A117472

## Université Concordia

### Situation financière

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné		Fonds grevés d'affectations	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>										
Court terme										
Encaisse	2 210		2 210							
Titres négociables	29	32	26	30			3	2		
Subventions à recevoir (note 5)	50 428	59 012	42 766	52 837	1 882	871	33	19	5 747	5 285
Comptes clients et autres créances (note 6)	18 027	13 166	15 118	11 163	2 888	1 934	21	27		42
Stocks (note 7)	2 708	3 121	2 708	3 121						
Autres actifs et frais payés d'avance (note 8)	5 247	3 263	5 211	3 233					36	30
Avances à Fondation de l'Université Concordia, sans intérêt	2 974	2 613	2 974	2 613						
	81 623	81 207	71 013	72 997	4 770	2 805	57	48	5 783	5 357
Long terme										
Montant à recevoir du MEESR (note 9)	124 445	138 351							124 445	138 351
Autres actifs et frais payés d'avance	3 225	2 686	3 225	2 686						
Avances au fonds d'immobilisations, sans intérêt			128 126	112 934						
Avances au fonds de fonctionnement, sans intérêt					19 228	21 552	25 058	20 913		
Immobilisations corporelles (note 10)	782 183	770 302							782 183	770 302
Actifs incorporels (note 11)	29 064	20 087							29 064	20 087
	1 020 540	1 012 633	202 364	188 617	23 998	24 357	25 115	20 961	941 475	934 097
<b>PASSIF</b>										
Court terme										
Découvert bancaire		576		576						
Emprunts bancaires (note 12)	65 800	42 900	65 800	42 900						
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	55 605	60 395	55 605	60 395						
Montant à payer au MEESR	7 549	2 779	7 549	2 779						
Comptes d'agences et en fiducie	4 980	6 142	4 980	6 142						
Produits reportés	13 761	14 861	13 760	14 859			1	2		
Apports reportés (note 13)	23 998	24 357			23 998	24 357				
Passif de la valeur marchande d'un instrument financier (note 14 (ii))									319	
Intérêts sur la dette à long terme à payer	5 978	5 777							5 978	5 777
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 14)	86 869	59 730	16 777	667					70 092	59 063
	264 859	217 517	164 471	128 318	23 998	24 357	1	2	76 389	64 840
Long terme										
Passif au titre des prestations constituées (note 2 et 20)	170 505	220 664	170 505	220 664						
Apports reportés (note 13)	98 860	88 610					24 163	19 729	74 697	68 881
Dus aux fonds grevés d'affectations, sans intérêt			44 286	42 465						
Dus au fonds de fonctionnement, sans intérêt									128 126	112 934
Dette à long terme (note 14)	490 386	520 332		16 777					490 386	503 555
	1 024 610	1 047 123	379 262	408 224	23 998	24 357	24 164	19 731	769 598	750 210
<b>SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)</b>										
Déficit non grevé d'affectations (note 2)	(239 408)	(283 148)	(239 408)	(283 148)						
Grevé d'affectations d'origine interne (note 16)	62 510	63 541	62 510	63 541						
Grevé d'affectations d'origine externe	951	1 230					951	1 230		
Investi en immobilisations	171 877	183 887							171 877	183 887
	(4 070)	(34 490)	(176 898)	(219 607)	-	-	951	1 230	171 877	183 887
	1 020 540	1 012 633	202 364	188 617	23 998	24 357	25 115	20 961	941 475	934 097

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

original signé par Norman Hébert  
Administrateur

original signé par Alan Shepard  
Administrateur

## Université Concordia

### Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné		Fonds grevés d'affectations	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	Fonds d'immobilisations	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>										
Droits de scolarité	117 047	111 667	117 047	111 667						
Subventions gouvernementales										
Gouvernement du Québec	264 729	295 623	237 867	251 464	6 144	4 564	360	473	20 358	39 122
Gouvernement du Canada	31 349	32 639	4 538	4 396	22 508	23 446	802	1 060	3 501	3 737
Subventions non gouvernementales	8 177	6 163			7 139	5 395	446	486	592	282
Honoraires et autres produits	38 062	37 949	35 949	36 253	10		1 626	1 340	477	356
Services à la collectivité	6 525	8 255	6 525	8 255						
Services aux étudiants	16 071	15 940	16 071	15 940						
Services auxiliaires (note 17)	19 342	17 979	19 342	17 979						
Immeubles locatifs	5 936	6 006	5 936	6 006						
Dons	7 963	7 856			413	222	6 075	7 098	1 475	536
Fondation de l'Université Concordia	7 974	10 704	3 782	2 247			3 825	8 052	367	405
	<b>523 175</b>	<b>550 781</b>	<b>447 057</b>	<b>454 207</b>	<b>36 214</b>	<b>33 627</b>	<b>13 134</b>	<b>18 509</b>	<b>26 770</b>	<b>44 438</b>
<b>Charges</b>										
Services et soutien à l'enseignement (note 18)	239 309	228 443	239 309	228 443						
Soutien institutionnel (note 19)	86 696	86 552	86 696	86 552						
Recherche	56 599	52 204	20 385	18 577	36 214	33 627				
Services à la collectivité	9 686	9 062	9 686	9 062						
Services aux étudiants	16 601	15 316	16 601	15 316						
Services auxiliaires (note 17)	14 616	15 018	14 616	15 018						
Immeubles locatifs	3 076	3 125	3 076	3 125						
Dons à Fondation de l'Université Concordia	3 490	8 159	325	325			3 053	7 834	112	
Avantages sociaux futurs (note 2)	45 857	40 512	45 857	40 512						
Biens sous le seuil de capitalisation	442	3 668							442	3 668
Variation de la valeur marchande d'un instrument financier (note 14 (ii))	319								319	
Intérêts sur les emprunts bancaires	810	934	386	398					424	536
Intérêts sur la dette à long terme	12 072	12 090	311	369					11 761	11 721
Frais liés aux obligations et frais de courtage	13 180	13 218	74	71					13 106	13 147
Amortissement des immobilisations corporelles	38 925	37 884							38 925	37 884
Amortissement des actifs incorporels	3 158	257							3 158	257
Projets de dotations et avec restrictions	10 196	10 694					10 196	10 694		
	<b>555 032</b>	<b>537 136</b>	<b>437 322</b>	<b>417 768</b>	<b>36 214</b>	<b>33 627</b>	<b>13 249</b>	<b>18 528</b>	<b>68 247</b>	<b>67 213</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>(31 857)</b>	<b>13 645</b>	<b>9 735</b>	<b>36 439</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(115)</b>	<b>(19)</b>	<b>(41 477)</b>	<b>(22 775)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Université Concordia

### Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné		Fonds grevés d'affectations	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	Fonds d'immobilisations	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début										
Soldes déjà établis	<b>15 044</b>	33 788	<b>(170 073)</b>	(130 410)			<b>1 230</b>	1 453	<b>183 887</b>	162 745
Modification comptable (note 2)	<b>(49 534)</b>	(69 534)	<b>(49 534)</b>	(69 534)						
Soldes redressés	<b>(34 490)</b>	(35 746)	<b>(219 607)</b>	(199 944)	-	-	<b>1 230</b>	1 453	<b>183 887</b>	162 745
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges (note 2)	<b>(31 857)</b>	13 645	<b>9 735</b>	36 439			<b>(115)</b>	(19)	<b>(41 477)</b>	(22 775)
Réévaluations et autres éléments (note 2)	<b>62 265</b>	(12 301)	<b>62 265</b>	(12 301)						
Apports reçus à titre de dotations	<b>3 768</b>	1 691					<b>3 768</b>	1 691		
Apports versés à titre de dotations	<b>(3 756)</b>	(1 779)					<b>(3 756)</b>	(1 779)		
Virements interfonds (note 15)			<b>(29 291)</b>	(43 801)			<b>(176)</b>	(116)	<b>29 467</b>	43 917
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	<b>(4 070)</b>	(34 490)	<b>(176 898)</b>	(219 607)	-	-	<b>951</b>	1 230	<b>171 877</b>	183 887

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Université Concordia

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(31 857)	13 645
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur des passifs financiers	474	192
Amortissement des apports reportés – fonds de recherche et fonds désigné	4 075	(2 739)
Amortissement des immobilisations corporelles	38 925	37 884
Amortissement des actifs incorporels	3 158	257
Passif au titre des prestations constituées	12 106	10 578
Perte sur la cession d'un autre actif		350
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 4)	(644)	(34 727)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>26 237</u>	<u>25 440</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Titres négociables	3	13
Avances à Fondation de l'Université Concordia	(361)	3 196
Acquisition d'immobilisations corporelles	(50 630)	(61 408)
Acquisition d'actifs incorporels	(12 135)	(14 279)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(63 123)</u>	<u>(72 478)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts bancaires	22 900	24 700
Montant à recevoir du MEESR	13 906	(3 658)
Emprunts à long terme	57 970	131 405
Remboursements d'emprunts à long terme	(60 932)	(107 960)
Apports reportés – fonds d'immobilisations	5 816	1 589
Apports reçus à titre de dotations	3 768	1 691
Apports versés à titre de dotations à Fondation de l'Université Concordia	(3 756)	(1 779)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>39 672</u>	<u>45 988</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>2 786</b>	<b>(1 050)</b>
Encaisse (découvert bancaire) au début	(576)	474
Encaisse (découvert bancaire) à la fin	<u>2 210</u>	<u>(576)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'UNIVERSITÉ

L'Université a été constituée en vertu de la Loi concernant l'Université Concordia L.Q. 1948, c. 91, modifiée par L.Q. 1959-60, c. 191 et L.Q. 2006, c. 69. La mission de l'Université comprend l'éducation postsecondaire et universitaire, la recherche et le service public. L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu du chapitre 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée d'impôts.

### 2 - MODIFICATION COMPTABLE

Au 1<sup>er</sup> mai 2014, l'Université a appliqué le chapitre 3463, « Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* pour la comptabilisation des charges de retraite et autres avantages sociaux. Conformément aux dispositions transitoires, cette nouvelle norme, applicable aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, a été appliquée rétrospectivement. Antérieurement, l'Université appliquait le chapitre 3461, « Avantages sociaux futurs », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ainsi, elle comptabilisait aux résultats les gains et pertes actuariels et le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes de retraite. La modification comptable a entraîné la présentation des réévaluations et autres éléments à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct.

Pour les régimes de retraite et autres régimes pour lesquels une évaluation actuarielle sur base de capitalisation existe, un choix de méthode comptable existe entre l'utilisation de l'évaluation actuarielle aux fins de capitalisation et de comptabilisation. L'Université a choisi d'utiliser l'évaluation préparée aux fins de capitalisation.

L'impact des changements est illustré ci-dessous :

	2014		
	Soldes déjà établis	Redressement	Soldes redressés
	\$	\$	\$
Situation financière			
Passifs			
Passif pour le régime de retraite	75 726	36 776	112 502
Passif pour les autres régimes	95 404	12 758	108 162
Passif au titre des prestations constituées	<u>171 130</u>	<u>49 534</u>	<u>220 664</u>
Soldes de fonds (négatifs)			
Déficit non grevé d'affectations	(233 614)	(49 534)	(283 148)

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 2 - MODIFICATION COMPTABLE (suite)

			2014
	Soldes déjà établis	Redressement	Soldes redressés
	\$	\$	\$
Résultats			
Avantages sociaux futurs	72 813	(32 301)	40 512
Évolution des soldes de fonds			
Soldes de fonds négatifs au début	(130 410)	(69 534)	(199 944)
Excédent des produits par rapport aux charges	4 138	32 301	36 439
Réévaluations et autres éléments	-	(12 301)	(12 301)
Soldes de fonds négatifs à la fin	(170 073)	(49 534)	(219 607)

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Principes de consolidation

L'Université a fait le choix de ne pas consolider dans ses états financiers les informations financières d'un organisme sans but lucratif qu'elle contrôle. L'information financière requise à propos de l'organisme contrôlé est présentée dans les notes complémentaires.

#### Actifs et passifs financiers

##### Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les actifs et les passifs financiers qui sont évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). L'amortissement du coût selon la méthode du taux d'intérêt effectif est présenté à l'état des résultats au poste Produits nets de placements ou Charges d'intérêts, le cas échéant.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Instruments financiers dérivés**

L'Université a recours à des instruments financiers dérivés afin de gérer l'exposition de sa dette au risque de taux d'intérêt. Elle n'utilise pas d'instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation.

L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser les swaps de taux d'intérêt auxquels elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux d'intérêt de sa dette à long terme portant intérêt à taux variable. Ces swaps donnent lieu à l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du notionnel (capital) sur lequel les placements sont calculés.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

---

### **3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les instruments financiers dérivés qui ne respectent pas les critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur à l'état de la situation financière et les variations de la juste valeur des placements sont enregistrées dans l'état des résultats de l'exercice.

#### **Comptabilité par fonds**

Le fonds de fonctionnement présente les services de soutien à l'enseignement et de soutien institutionnel de l'Université. Ce fonds reflète les ressources non grevées d'affectations ainsi que les ressources grevées d'affectations d'origine interne.

Le fonds de recherche présente les ressources grevées d'affectations d'origine externe utilisées à des fins de recherche et liées à la recherche.

Le fonds désigné est utilisé pour refléter les fonds reçus d'entités externes à des fins spécifiques imposées par le donateur ou la partie externe.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges liés aux immobilisations détenues et gérées par l'Université. Il comprend le coût des immobilisations acquises, financées et comptabilisées à titre de charges par les autres fonds au cours de l'année d'acquisition.

#### **Constataion des produits**

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations et les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds.

Les produits de placements grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits de placements tirés des apports à titre de dotations sont constatés dans les fonds grevés d'affectations ou dans le fonds de fonctionnement selon la nature de la restriction imposée par l'apporteur. Les produits de placements non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

---

### **3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les honoraires et autres produits, les services à la collectivité, les services aux étudiants, les services auxiliaires et les immeubles locatifs. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les livraisons ont été effectuées ou les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

#### **Apports reçus sous forme de fournitures et de services**

L'Université peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

#### **Stocks**

Les stocks des magasins de détail sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### **Autres actifs**

Les autres actifs représentent des incitatifs à la location et des commissions versées sur les immeubles locatifs, qui sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux respectifs.

#### **Immobilisations corporelles et actifs incorporels**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Les intérêts relatifs aux immobilisations corporelles en cours de construction sont capitalisés à des taux qui reflètent les coûts de financement de ces actifs. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les améliorations locatives sont comptabilisées à titre d'immobilisations corporelles.

Les immobilisations en cours de construction et les autres projets d'immobilisations importants financés par le fonds de fonctionnement sont comptabilisés directement dans le fonds d'immobilisations.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Amortissements*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation, telle qu'elle est prescrite par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immobilisations corporelles	
Aménagement des terrains	20 ans
Bâtiments	De 40 à 50 ans
Rénovations – mécanique du bâtiment	25 ans
Rénovations – réaménagement intérieur	30 ans
Rénovations – architecture ou structure	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail (max. 10 ans)
Mobilier et équipement	De 3 à 15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Actifs incorporels amortissables	
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) Inc.	Durée de l'entente
Développements informatiques	10 ans

L'amortissement est comptabilisé dans le fonds d'immobilisations.

#### *Dépréciation*

Les immobilisations corporelles, les actifs incorporels amortissables et les autres actifs amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

#### **Œuvres d'art et collections**

Les œuvres d'art et les collections reçues par don ou legs sont inscrites au fonds d'immobilisations au coût ou à la juste valeur à la date de l'apport si elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable, et elles ne sont pas amorties.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Conversion des devises

L'Université utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur lors de leur comptabilisation, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

#### Régimes de retraite

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise à l'état de la situation financière ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en utilisant une évaluation actuarielle établie séparément aux fins de la comptabilisation, laquelle est déterminée selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables établies par la direction à la date de l'évaluation actuarielle complète. Le solde des obligations est fondé sur l'évaluation actuarielle complète la plus récente, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé aux résultats sous le poste Avantages sociaux futurs. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

#### Solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne

Le solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne est utilisé pour deux types d'opérations :

- L'Université a adopté une politique afin de grever d'une affectation d'origine interne le solde du fonds de fonctionnement pour les montants non dépensés du budget relatifs à des programmes spécifiques. Les programmes couverts par cette politique sont décrits à la note 16;
- La direction a décidé de grever d'une affectation d'origine interne le solde du fonds de fonctionnement non dépensé pour des programmes spécifiques prioritaires de l'Université.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Subventions à recevoir	8 584	(27 625)
Comptes clients et autres créances	(4 861)	1 536
Stocks	413	564
Autres actifs et frais payés d'avance	(2 523)	(78)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(4 966)	(2 091)
Montant à payer au MEESR	4 770	(4 452)
Comptes d'agences et en fiducie	(1 162)	(567)
Produits reportés	(1 100)	(2 534)
Intérêts sur la dette à long terme à payer	201	520
	<u>(644)</u>	<u>(34 727)</u>

### 5 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Montant à recevoir du MEESR (a)	41 893	52 445
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	378	
Instituts de recherche en santé du Canada	353	392
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	59	
Solde à recevoir d'organismes provinciaux (excluant le MEESR)	83	
	<u>42 766</u>	<u>52 837</u>

- (a) Cette somme comprend un montant de 34 864 \$ correspondant à une subvention conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre budgétaire pour l'exercice terminé le 30 avril 2015. Après la fin de l'exercice, la subvention a été confirmée.

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Fonds de recherche		
Montant à recevoir d'organismes fédéraux	1 164	399
Montant à recevoir d'organismes provinciaux (excluant le MEESR)	718	472
	<u>1 882</u>	<u>871</u>
Fonds désigné		
Montant à recevoir d'organismes fédéraux	33	19
Fonds d'immobilisations		
Somme à recevoir du MEESR	5 747	5 285
	<u>50 428</u>	<u>59 012</u>

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Droits de scolarité, déduction faite de la provision pour créances douteuses (a)	6 298	5 912
Services, avances et autres	4 575	3 979
Avance aux comptes d'agences et en fiducie, sans intérêt	3 245	272
Avance à une filiale en propriété exclusive d'un organisme contrôlé, sans intérêt	1 000	1 000
	<u>15 118</u>	<u>11 163</u>

(a) Au 30 avril, 2015, la valeur comptable brute des comptes clients totalise 9 513 \$ (9 450 \$ au 30 avril 2014). Ces comptes clients sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 3 215 \$ (3 538 \$ au 30 avril 2014).

### 7 - STOCKS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Magasins de détail		
Librairie	2 359	2 656
Boutique informatique	152	200
Boutique des arts	159	226
	<u>2 670</u>	<u>3 082</u>
Autres fournitures	38	39
	<u>2 708</u>	<u>3 121</u>

### 8 - AUTRES ACTIFS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Autres actifs (a)	546	563
Frais payés d'avance	4 665	2 670
	<u>5 211</u>	<u>3 233</u>
Fonds d'immobilisations		
Frais payés d'avance	36	30
	<u>5 247</u>	<u>3 263</u>

(a) Les autres actifs représentent essentiellement des incitatifs à la location et des commissions sur les immeubles locatifs.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 9 - MONTANT À RECEVOIR DU MEESR

L'Université a comptabilisé une subvention à recevoir du MEESR découlant de la transition aux principes comptables généralement reconnus. Ce montant découle de l'écart entre la valeur nette des immobilisations de l'Université financées par le MEESR et la valeur du service de la dette à long terme financé par le gouvernement du Québec.

### 10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<b>2015</b>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	43 387		43 387
Aménagement des terrains	2 825	329	2 496
Bâtiments, rénovations et améliorations locatives	886 017	208 328	677 689
Mobilier et équipement	99 820	60 782	39 038
Documents de bibliothèque	35 292	18 656	16 636
Œuvres d'art	2 937		2 937
	<b>1 070 278</b>	<b>288 095</b>	<b>782 183</b>
			<b>2014</b>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	41 415		41 415
Aménagement des terrains	1 914	187	1 727
Bâtiments, rénovations et améliorations locatives	854 128	187 392	666 736
Mobilier et matériel	100 511	58 853	41 658
Documents de bibliothèque	34 487	18 171	16 316
Œuvres d'art	2 450		2 450
	<b>1 034 905</b>	<b>264 603</b>	<b>770 302</b>

Au 30 avril 2015, les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement incluent un montant de 11 666 \$ relatif à l'acquisition d'immobilisations corporelles (11 491 \$ au 30 avril 2014).

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 11 - ACTIFS INCORPORELS

	<b>2015</b>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développements informatiques – en cours	2 081		2 081
Développements informatiques	28 701	2 870	25 831
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ Inc.	3 142	1 990	1 152
	<b>33 924</b>	<b>4 860</b>	<b>29 064</b>
	<b>2014</b>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développements informatiques – en cours	18 803		18 803
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ Inc.	2 986	1 702	1 284
	<b>21 789</b>	<b>1 702</b>	<b>20 087</b>

Au 30 avril 2015, aucun montant relatif à l'acquisition d'actifs incorporels n'est inclus dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (664 \$ au 30 avril 2014).

### 12 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose d'une facilité de crédit bancaire autorisée de 207 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de 2,85 % (3 % au 30 avril 2014). Cette facilité de crédit est renouvelable et convertible à taux fixe, essentiellement par l'émission d'acceptations bancaires. Au 30 avril 2015, le total des acceptations bancaires en cours s'élève à 65 800 \$, portant intérêt à des taux variant de 1,05 % à 1,12 %. Le taux moyen de tous les taux fixes pour l'exercice se chiffre à 1,28 % (1,35 % au 30 avril 2014).

En décembre 2014, l'Université a modifié la lettre de crédit irrévocable de 913 \$ US au U.S. Department of Education à 788 \$ US. La lettre de crédit irrévocable est assortie d'un terme de douze mois échéant le 31 décembre 2015. Le montant représente 50 % des fonds reçus par l'Université dans le cadre du programme sur l'enseignement supérieur (Title IV, Higher Education Act Program) conformément au programme fédéral américain d'aide aux étudiants (U.S. Federal Student Aid Program).

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 13 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Fonds de recherche		
Solde au début	24 357	23 032
Montant reçu pour les exercices suivants	35 855	34 952
Montant constaté à titre de produits	<u>(36 214)</u>	<u>(33 627)</u>
Solde à la fin	<u><u>23 998</u></u>	<u><u>24 357</u></u>
Fonds désigné		
Solde au début	19 729	23 793
Montant reçu pour les exercices suivants	19 402	14 445
Montant constaté à titre de produits	<u>(14 968)</u>	<u>(18 509)</u>
Solde à la fin	<u><u>24 163</u></u>	<u><u>19 729</u></u>
Fonds d'immobilisations		
Solde au début	68 881	67 292
Montant reçu pour les exercices suivants	32 577	46 027
Montant constaté à titre de produits	<u>(26 761)</u>	<u>(44 438)</u>
Solde à la fin	<u><u>74 697</u></u>	<u><u>68 881</u></u>

### 14 - DETTE À LONG TERME

a) Fonds de fonctionnement :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels de 56 \$, capital seulement, échéant en juin 2015 (i)	16 777	17 444
Tranche échéant à moins de un an	<u>16 777</u>	<u>667</u>
	-	<u>16 777</u>

(i) Le 3 juin 2010, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt échéant en juin 2015. En vertu de ce contrat, les paiements ou les encaissements sont effectués pour combler la différence entre le taux d'intérêt fixe de 3,51 % et le taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 0,991 % (1,245 % au 30 avril 2014). L'emprunt a été remboursé en entier en juin 2015.

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élève à 20 000 \$ au 3 juin 2010. La juste valeur du passif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 55 \$ (339 \$ en 2014).

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 14 - DETTE À LONG TERME (suite)

b) Fonds d'immobilisations :

	<u>2015</u> \$	<u>2014</u> \$
Emprunts financés par l'Université		
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels de 36 \$, capital seulement, échéant en août 2027 (ii)	9 848	10 280
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels variables, échéant en avril 2038 (iii)	11 404	11 742
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels variables, échéant en avril 2025 (iv)	1 072	1 164
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels variables, échéant en avril 2026 (v)	13 079	14 080
Débitures non garanties de premier rang de série A d'une valeur nominale de 200 000 \$, 6,55 % (taux effectif de 6,97 %), émises par l'Université et assujetties à un acte de fiducie établissant certaines clauses restrictives pour l'Université quant à la garantie, la cession d'actifs et d'autres questions, échéant le 2 septembre 2042	<u>189 873</u>	<u>189 751</u>
	<u>225 276</u>	<u>227 017</u>
Emprunts financés par le gouvernement du Québec		
Obligations, série 11D, 4,26 % et 4,69 %, remboursables en deux versements variables, échéant les 10 juin 2012 et 2015	8 274	8 258
Obligations, série 12D, 4,32 %, échéant le 30 juin 2015	4 279	4 272
Obligations, série 13D, 4,61 %, échéant le 28 mars 2016	5 035	5 024
Obligations, série 14D, 5 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2016	4 065	4 055
Obligations, série 15D, 4,37 % et 4,57 %, remboursables en deux versements variables, échéant les 15 mai 2012 et 2017	2 645	2 640
Emprunt auprès de Financement-Québec, 4,082 %, remboursable en sept versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2015	3 490	3 808

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 14 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Emprunt auprès de Financement-Québec, 4,138 %, remboursable en sept versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2015	<b>26 714</b>	28 862
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,885 %		37 571
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,6344 %, remboursable en six versements variables, échéant le 2 juin 2016	<b>18 770</b>	20 328
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,0183 %, remboursable en six versements variables, échéant le 25 avril 2017	<b>14 902</b>	16 177
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,472 %, remboursable en six versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2017	<b>17 366</b>	19 244
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,437 %, remboursable en sept versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2019	<b>41 106</b>	43 553
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,489 %, remboursable en sept versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2019	<b>14 720</b>	15 360
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,409 %, remboursable en six versements variables, échéant le 29 mai 2019	<b>93 363</b>	99 360
Emprunt auprès de Financement-Québec, 3,03 %, remboursable en neuf versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2022	<b>4 124</b>	4 640
Emprunt auprès de Financement-Québec, 3,619 %, remboursable en neuf versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2034	<b>20 000</b>	
Emprunt auprès de Financement-Québec, 3,511 %, remboursable en vingt versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> mars 2034	<b>36 000</b>	
Emprunt PIDS auprès de Financement-Québec, 2,947 %, remboursable en dix-neuf versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2022	<b>10 236</b>	11 439

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 14 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Emprunt PIDS auprès de Financement-Québec, 3,563 %, remboursable en quarante versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2032	<b>16 266</b>	16 926
Emprunt PIDS auprès de Financement-Québec, 1,845 %, remboursable en six versements variables, échéant le 29 mai 2015	<b>502</b>	1 493
Emprunt PIDS auprès de Financement-Québec, 1,269 %, remboursable en huit versements variables, échéant le 29 novembre 2016	<b>1 727</b>	
	<b>343 584</b>	343 010
Fonds d'amortissement cumulatif payé par la province de Québec	<b>(8 382)</b>	(7 409)
	<b>335 202</b>	335 601
	<b>560 478</b>	562 618
Tranche échéant à moins de un an	<b>70 092</b>	59 063
	<b>490 386</b>	503 555
	<b>490 386</b>	520 332

- (ii) Le 24 août 2012, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt d'une durée de 15 ans avec RBC (Banque Royale du Canada) pour un montant de 11 000 \$ afin de faire l'acquisition des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> étages ainsi que du sous-sol du Complexe du Faubourg. La transaction a pris effet le 30 août 2012 à un taux d'intérêt fixe de 3,08 % plus un taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 0,991 % (1,245 % au 30 avril 2014).

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élevait à 11 000 \$ en août 2012. La juste valeur du passif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 319 \$ (actif au titre du swap de 426 \$ en 2014). Ce swap est enregistré au titre de passif de la valeur marchande d'un instrument financier, puisqu'il ne remplit pas les critères de comptabilité de couverture.

- (iii) Le 1<sup>er</sup> mai 2013, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt d'une durée de 25 ans afin d'effectuer le paiement final de l'acquisition de l'édifice des Sœurs Grises. La transaction a pris effet à un taux d'intérêt fixe de 3,014 % plus un taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 0,991 % (1,245 % au 30 avril 2014).

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élevait à 12 071 \$ en mai 2013. La juste valeur de l'actif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 534 \$ (447 \$ en 2014).

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

---

### 14 - DETTE À LONG TERME (suite)

(iv) Le 1<sup>er</sup> mai 2013, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt d'une durée de 12 ans afin de refinancer les rénovations de résidences étudiantes situées dans le pavillon Ouest de l'édifice des Sœurs Grises. La transaction a pris effet à un taux d'intérêt fixe de 2,688 % plus un taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 0,991 % (1,245 % au 30 avril 2014).

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élevait à 1 254 \$ en mai 2013. La juste valeur du passif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 41 \$ (1 \$ en 2014).

(v) Au 30 avril 2014, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt d'une durée de 12 ans afin de refinancer les rénovations de résidences étudiantes situées dans le pavillon Est de l'édifice des Sœurs Grises. La transaction a pris effet à un taux d'intérêt fixe de 2,808 % plus un taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 0,991 % (1,245 % au 30 avril 2014).

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élevait à 14 080 \$ en avril 2014. La juste valeur du passif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 575 \$ (42 \$ en 2014).

Le MEESR verse deux types de subventions aux universités : des subventions de fonctionnement et des subventions d'investissement. Ces dernières sont autorisées dans le cadre du plan d'investissement sur cinq ans de l'Université et sont financées par le gouvernement du Québec au moyen d'un emprunt public effectué au nom de l'Université (processus connu sous le nom d'« obligations garanties par une subvention »). Ainsi, la dette à long terme susmentionnée est gérée par le gouvernement du Québec, qui en assure également le service.

Conformément à sa charte et aux décrets gouvernementaux adoptés en vertu de sa charte (le dernier décret ayant été adopté le 2 juin 2010), l'Université ne peut avoir en cours un montant en capital total en débetures et en titres de créances supérieur à 700 000 \$, excluant les montants empruntés par prêt ou par billet.

Les obligations de séries 1B à 15D obligent le gouvernement du Québec à faire des paiements réguliers dans un fonds d'amortissement.

Le produit des débetures non garanties de premier rang de série A a principalement été utilisé pour financer les projets d'investissement de l'Université au cours des dernières années. Ce placement était distinct du processus actuel des « obligations garanties par une subvention » utilisé par le gouvernement du Québec pour financer les dépenses en immobilisations du système d'éducation, dans le cadre duquel les obligations garanties par une subvention sont gérées par le gouvernement du Québec, qui en assure également le service. Les débetures incombent directement à l'Université.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 14 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements du montant nominal pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2016	70 092
2017	53 739
2018	32 570
2019	16 416
2020	120 299
	<u>293 116</u>

### 15 - VIREMENTS INTERFONDS

	2015		
	Fonds de fonctionnement	Fonds désigné	Fonds d'immo- bilisations
	\$	\$	\$
Contributions aux éléments suivants			
Projets de rénovation ou de construction majeurs	4 521	627	5 148
Intérêts sur la dette à long terme	11 724		11 724
Achats d'équipements	7 153	157	7 310
Documents de bibliothèque	3 609		3 609
Projets spécifiques de l'Université	1 504		1 504
Aide aux étudiants de premier et de deuxième cycle	624	(608)	16
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ	156		156
	<u>29 291</u>	<u>176</u>	<u>29 467</u>
			2014
	Fonds de fonctionnement	Fonds désigné	Fonds d'immo- bilisations
	\$	\$	\$
Contributions aux éléments suivants			
Projets de rénovation ou de construction majeurs	15 416		15 416
Intérêts sur la dette à long terme	11 525		11 525
Achats d'équipements	10 253	116	10 369
Documents de bibliothèque	3 945		3 945
Projets spécifiques de l'Université	2 481		2 481
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ	181		181
	<u>43 801</u>	<u>116</u>	<u>43 917</u>

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 15 - VIREMENTS INTERFONDS (suite)

L'Université gère sa trésorerie à partir du fonds de fonctionnement. Les encaissements et les remboursements dans les autres fonds sont comptabilisés comme des montants à payer au fonds de fonctionnement ou à recevoir par le fonds de fonctionnement. Les soldes ne portent pas intérêt et ne sont assortis d'aucune modalité de remboursement fixe.

### 16 - SOLDE DE FONDS GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Fonds à des fins spécifiques		
Projets institutionnels	18 207	20 116
Services aux étudiants	8 589	7 605
Technologies de l'information	440	1 429
Initiatives de recherche et infrastructure	1 177	1 786
Fonds de bourses d'études	2 512	4 001
Projets d'immobilisations et projets spéciaux	534	1 400
Programmes de formation du personnel	762	781
Recrutement	612	522
Centre d'étude sur l'apprentissage et la performance	149	151
Plan directeur Enseignement et Recherche	5 038	1 460
Autres	4 890	4 420
	<u>42 910</u>	<u>43 671</u>
Recherche financée par les frais généraux	2 817	3 926
Infrastructure de recherche	3 479	3 346
Fonds général à l'usage des chercheurs subventionnés	3 103	3 218
Chaire de recherche de Concordia	2 543	2 505
Programme de développement de la recherche du corps professoral	1 305	1 262
Financement de démarrage de recherches	1 064	1 052
Fonds de développement professionnel du corps professoral	1 076	1 070
Programme de distinction scolaire	605	661
Programme d'optimisation des installations	406	442
Programme de soutien aux activités de recherche	1 001	523
Laboratoires de recherche	273	335
Autres	1 928	1 530
	<u>19 600</u>	<u>19 870</u>
	<u><u>62 510</u></u>	<u><u>63 541</u></u>

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 17 - SERVICES AUXILIAIRES

	<b>2015</b>		
	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Excédent</u>
	\$	\$	\$
Magasins de détail	10 952	10 378	574
Résidences	5 462	2 648	2 814
Stationnement	1 654	537	1 117
Services d'alimentation	951	827	124
Publicité	62		62
Autres services	261	226	35
	<u>19 342</u>	<u>14 616</u>	<u>4 726</u>
			<b>2014</b>
	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Excédent</u>
	\$	\$	(insuffisance) \$
Magasins de détail	12 454	11 770	684
Résidences	3 073	1 901	1 172
Stationnement	1 469	450	1 019
Services d'alimentation	641	674	(33)
Publicité	96		96
Autres services	246	223	23
	<u>17 979</u>	<u>15 018</u>	<u>2 961</u>

### 18 - CHARGES

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Services et soutien à l'enseignement		
Enseignement	213 190	205 889
Bibliothèque	12 606	11 994
Services d'enseignement et des technologies de l'information	13 513	10 560
	<u>239 309</u>	<u>228 443</u>
Soutien institutionnel		
Administration	50 849	52 511
Services opérationnels	35 093	33 128
Location de locaux	754	913
	<u>86 696</u>	<u>86 552</u>

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 19 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations suivantes ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est la valeur établie et acceptée par les parties.

L'Université contrôle l'organisme eConcordia.com, puisque la majorité des membres de son conseil d'administration occupent des emplois de direction au sein de l'Université. Cependant, l'Université ne consolide pas les états financiers de l'organisme avec ceux de l'Université.

eConcordia.com est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Knowledge One Inc., filiale détenue à 100 % par eConcordia.com, dispense des cours pour favoriser l'apprentissage sous forme électronique ou par l'intermédiaire des nouveaux médias.

Voici les informations financières importantes de eConcordia.com au 30 avril 2015 :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
État des résultats		
Produits	6 211	5 978
Charges	<u>6 540</u>	<u>5 896</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(329)</u>	<u>82</u>
Situation financière		
Total de l'actif	<u>2 391</u>	<u>2 668</u>
Total du passif	2 822	2 704
Déficit	<u>(431)</u>	<u>(36)</u>
	<u>2 391</u>	<u>2 668</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	834	900
Activités d'investissement	(820)	(1 744)
Activités de financement	(72)	960

Il n'y a pas de différences importantes entre les méthodes comptables utilisées par eConcordia.com et celles de l'Université.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

---

### **19 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)**

L'Université a payé des frais de service à Knowledge One Inc., une filiale détenue à 100 % par eConcordia.com, pour la prestation de cours aux étudiants de l'Université. Les charges se sont élevées à environ 4 463 \$ (4 447 \$ en 2014). L'Université a facturé des frais liés à l'enseignement et des frais de gestion pour une somme d'environ 870 \$ (534 \$ en 2014). Au 30 avril 2015, l'Université a un montant à recevoir de 448 \$ (95 \$ en 2014) ainsi qu'une avance de 1 000 \$ au 30 avril 2015 (1 000 \$ en 2014).

La Fondation de l'Université Concordia (ci-après la « Fondation ») doit recourir à ses ressources exclusivement pour faire avancer la mission de l'Université. La Fondation est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et est un organisme de bienfaisance à la fois en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi de l'impôt sur le revenu (Québec). L'Université exerce une influence notable sur la Fondation, étant donné que certains membres du conseil d'administration et de la haute direction de l'Université sont également membres du conseil d'administration de la Fondation. Les revenus provenant de la Fondation, qui s'élèvent à 7 974 \$ (10 704 \$ en 2014), ont été comptabilisés par l'Université, conformément aux souhaits des apporteurs. Les dépenses comptabilisées par l'Université relatives à la Fondation s'élèvent à 3 608 \$ (8 159 \$ en 2014). L'actif, le passif et les soldes de fonds de la Fondation totalisent respectivement 169 027 \$ (159 983 \$ en 2014), 3 325 \$ (2 562 \$ en 2014) et 165 702 \$ (156 421 \$ en 2014).

L'Université exerce un contrôle sur la Fondation universitaire de l'Université de Concordia (ci-après la « Fondation universitaire »). De par la loi, les ressources de la Fondation universitaire doivent être utilisées exclusivement pour favoriser et soutenir financièrement les activités d'enseignement et de recherche de l'Université. La Fondation universitaire a été instituée par le décret numéro 834-97 du gouvernement provincial le 25 juin 1997, conformément à la Loi sur les fondations universitaires. À titre de mandataire de la Couronne, elle est reconnue comme un organisme de bienfaisance à la fois en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi de l'impôt sur le revenu (Québec). En 2015, la Fondation universitaire est restée inactive.

### **20 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

#### **Total des paiements en espèces**

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Université à son régime de retraite capitalisé, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations à ses régimes à prestations déterminées, totalisent 33 751 \$ (29 934 \$ en 2014).

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 20 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

#### Régime à prestations déterminées

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. De plus, la situation financière du régime de retraite à prestations déterminées capitalisé est également mesurée par des évaluations actuarielles aux fins de capitalisation, au moins une fois tous les trois ans. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 décembre 2013 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2016.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la situation de capitalisation du régime à prestations déterminées et des montants inscrits dans les états financiers :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2015	Redressé 2014	2015	Redressé 2014
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	<b>957 672</b>	912 732	<b>107 003</b>	108 162
Juste valeur des actifs des régimes	<b>894 170</b>	800 230		
Passif au titre des prestations constituées	<b>(63 502)</b>	(112 502)	<b>(107 003)</b>	(108 162)

#### Composition des actifs du régime de retraite

La composition des actifs du régime de retraite capitalisé selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 30 avril de chaque année, se présente comme suit :

	2015	2014
	%	%
Catégorie d'actifs		
Actions	<b>3</b>	4
Titres à revenu fixe	<b>1</b>	1
Fonds communs	<b>66</b>	67
Autres placements	<b>30</b>	28
	<b>100</b>	100

#### Coût des avantages sociaux futurs constatés au cours de l'exercice

	2015	Redressé 2014
	\$	\$
Régimes de retraite	<b>34 414</b>	29 983
Autres régimes	<b>11 443</b>	10 529

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 20 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

#### Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2015	Redressé 2014	2015	Redressé 2014
	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	<b>6,00</b>	6,00	<b>6,00</b>	6,00
Taux de croissance de la rémunération	<b>2,80</b>	2,80	<b>2,80</b>	2,80
Coût des avantages sociaux				
Taux d'actualisation	<b>6,00</b>	6,00	<b>6,00</b>	6,00
Taux de croissance de la rémunération	<b>2,80</b>	2,80	<b>2,80</b>	2,80

Les taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé reposent sur les éléments suivants :

	2015	2014
	%	%
Taux tendanciel initial des coûts de soins de santé	<b>5,90</b>	6,10
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	<b>4,30</b>	4,32
Année où le taux devrait se stabiliser	<b>2032</b>	2032

#### Prestations versées

Les prestations versées dans le cadre des régimes de retraite s'élèvent à 45 466 \$ (40 134 \$ en 2014) et celles versées dans le cadre d'autres régimes se chiffrent à 4 382 \$ (4 275 \$ en 2014).

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

---

### 21 - INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

##### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est lié à la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Une partie importante des comptes clients et autres créances de l'Université est composée de montants à recevoir des gouvernements, lesquels sont considérés comme à faible risque de défaut. L'Université considère la concentration des risques résiduels comme minime, compte tenu de l'importance du bassin de parties contractantes.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

##### *Risque de marché*

Les instruments financiers de l'Université l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de change, lesquels découlent à la fois des activités d'investissement et de financement :

##### – Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des variations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et la situation financière de l'Université. L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant du taux d'intérêt variable sur les emprunts bancaires et sur la dette à long terme gérée par l'Université. La dette à long terme gérée par le gouvernement du Québec ne présente aucun risque, étant donné que le service de la dette est financé par ce dernier.

Les autres instruments financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université gère le risque de taux d'intérêt par des swaps de taux d'intérêt (note 14);

##### – Risque de change :

L'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse et des comptes clients et autres créances libellés en dollars américains. Au 30 avril 2015, les actifs financiers libellés en devises représentent de l'encaisse et des comptes clients et autres créances totalisant 898 \$ (385 \$ en 2014).

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

### 21 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

#### Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers de l'Université, tels qu'ils sont présentés à l'état de la situation financière, sont classés comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Actifs financiers évalués au coût après amortissement		
Encaisse	2 210	
Titres négociables	29	32
Subventions à recevoir	50 428	59 012
Comptes clients et autres créances	18 027	13 166
Avances à la Fondation	2 974	2 613
	73 668	74 823

### 22 - ENGAGEMENTS

#### Baux

Au 30 avril 2015, l'Université s'est engagée, d'après des contrats de location échéant jusqu'au 31 août 2017, à verser une somme de 1 146 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 685 \$ en 2016, à 383 \$ en 2017 et à 78 \$ en 2018.

#### Financement des immobilisations

Le fonds de fonctionnement a un engagement de 274 540 \$ (262 900 \$ au 30 avril 2014) à l'égard du fonds d'immobilisations pour financer les immobilisations.

Afin de remplir cet engagement, l'Université a conclu un accord avec la Fondation pour mettre sur pied et gérer un fonds qui serait consacré au remboursement de certaines dettes de l'Université, à savoir la débenture de 200 000 \$ remboursable en septembre 2042. Le fonds est composé d'un don initial de 3,4 M\$ transféré en mai 2010. De plus, une tranche de 22,6 M\$ en dons déjà investis dans la Fondation a été transférée dans ce fonds.

Ces montants initiaux, combinés aux paiements futurs sur les promesses de dons et aux contributions annuelles existantes, seront investis pour générer les fonds nécessaires pour respecter les obligations de créances en 2042. En 2015, un montant de 325 \$ (325 \$ en 2014) a été transféré dans ce fonds. Au 30 avril 2015, le solde du fonds est de 50 385 \$ (44 403 \$ en 2014).

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

---

### **23 - ÉVENTUALITÉS**

Comme dans d'autres grandes institutions de même nature, l'Université est partie à diverses procédures judiciaires. Ces dernières comprennent des réclamations telles que des griefs survenant dans le cadre de l'application de ses conventions collectives, réclamations instituées par les entrepreneurs de construction réclamant des paiements additionnels ou toutes autres réclamations qui peuvent se présenter, de temps à autre, en vertu des lois régissant les questions relatives à l'emploi, ainsi que des réclamations intentées par des étudiants ou d'anciens étudiants.

Le montant total en capital de ces diverses réclamations s'élève à environ 2,3 millions de dollars. Bien qu'il ne soit pas possible, à l'heure actuelle, d'évaluer définitivement l'issue de ces réclamations, l'Université a des moyens de défense sérieux à l'encontre de ces réclamations et elle a confiance qu'elles seront résolues sans répercussions significatives sur la situation financière de l'Université. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces réclamations.

Le 18 mai 2006, la Cour suprême du Canada rejetait l'appel d'une décision refusant d'autoriser un recours collectif contre l'Université concernant l'administration de son régime de retraite. La Cour suprême a statué que la décision sur cette question devait être rendue par un arbitre de grief et non par les tribunaux civils. Plusieurs syndicats avaient, avant même la décision de la Cour suprême, entamé des procédures de griefs collectifs en vertu des dispositions de leur convention collective respective. L'Université a confiance dans l'administration du régime de retraite aux périodes citées dans les griefs. Ces griefs ne font pas référence à un montant réclamé précis et sont contestés par l'Université sur la base qu'ils sont prescrits. Il n'est pas possible à l'heure actuelle de déterminer le montant de quelques réclamations potentielles. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces réclamations. À ce jour, aucun arbitre n'a été nommé pour entendre ces griefs.

Dans le cours normal des projets de construction de bâtiments de l'Université, diverses réclamations garanties par des hypothèques légales ont été faites par des entrepreneurs en bâtiment afin de garantir leurs paiements. Ces hypothèques sont liées aux bâtiments construits ou en cours de construction. De plus, il existe certaines réclamations en dommage déposées par des tiers alléguant que certains projets ont provoqué une perte de jouissance des lieux ou une perte de revenu.

Bien qu'il ne soit pas possible, à l'heure actuelle, d'évaluer définitivement l'issue de ces réclamations, l'Université a confiance qu'elles seront résolues sans répercussions significatives sur la situation financière de l'Université. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces réclamations.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015  
(en milliers de dollars)

---

### **23 - ÉVENTUALITÉS (suite)**

L'Université a complété son Programme d'équité salariale afin de s'assurer du respect des exigences de la Loi sur l'équité salariale. L'Université a versé ou a fait des réserves pour les montants à verser en vertu de celui-ci. La Loi sur l'équité salariale prévoit également que l'Université doit procéder à l'évaluation du maintien de l'équité salariale pour ses divers syndicats d'employés. Ces évaluations sont complétées pour certains syndicats d'employés (l'APUC, le SCCEAUC, l'APTPUC et le SEBUC) et, pour les autres syndicats d'employés, les évaluations du maintien de l'équité salariale ne sont pas requises avant 2016. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de déterminer les montants qui devront être payés en vertu de ces évaluations. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement aux montants qui devront être payés par l'Université à cet égard.

### **24 - PROMESSES DE DONS À RECEVOIR**

Les promesses de dons à recevoir provenant d'apporteurs ne sont pas comptabilisées dans l'état des résultats pour les fonds grevés d'affectations. Les promesses de dons à recevoir totalisent 15 238 \$ au 30 avril 2015 (19 494 \$ au 30 avril 2014).

Ces promesses seront comptabilisées dans les produits une fois que les dons auront été reçus.

### **25 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.